



Commission paritaire de la transformation du papier et du carton

1360003 Papiers peints

Primes d'équipes	2
Surcharges pour heures supplémentaires	2
Prime annuelle	2
Chèques-repas	2
Indemnité de repas pour heures supplémentaires	2
Prime d'ancienneté	2

*Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>*



Primes d'équipes

CCT du 16 novembre 2015 (131924)

Conditions de travail et rémunération

Articles 1, 7, 8, 9, 28, 29, 30, 31

Durée de validité : 1^{er} février 2015 au 30 juin 2017

Surcharges pour heures supplémentaires

CCT du 16 novembre 2015 (131924)

Conditions de travail et rémunération

Articles 1, 10, 11, 12, 28, 29, 30, 31

Durée de validité : 1^{er} février 2015 au 30 juin 2017

Prime annuelle

CCT du 16 novembre 2015 (131924)

Conditions de travail et rémunération

Articles 1, 13, 14, 28, 29, 30, 31

Durée de validité : 1^{er} février 2015 au 30 juin 2017

Chèques-repas

CCT du 27 mai 2009 (92.728)

Octroi de chèques-repas et d'une indemnité de repas pour les heures supplémentaires

Articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10

Durée de validité : 1^{er} juin 2009 pour une durée indéterminée

CCT du 16 novembre 2015 (131924)

Conditions de travail et rémunération

Articles 1, 18, 19, 20, 21, 28, 29, 30, 31

Durée de validité : 1^{er} février 2015 au 30 juin 2017

Indemnité de repas pour heures supplémentaires

CCT du 27 mai 2009 (92.728)

Octroi de chèques-repas et d'une indemnité de repas pour les heures supplémentaires

Articles 1, 2, 9, 10

Durée de validité : 1^{er} juin 2009 pour une durée indéterminée

Prime d'ancienneté

CCT du 9 septembre 2015 (132312)

Avantages sociaux

Chapitre 1, 2, 4, 5

Durée de validité : 1^{er} janvier 2015 pour une durée indéterminée